

Le conservatoire propose à la rentrée 2022–2023 un parcours d'apprentissage de la musique nommé « Gruppetto ».

Description :

Gruppetto propose :

- 1) Un apprentissage musical par l'instrument, choisi dès les premiers apprentissages, tout au long du cycle.**
- 2) Enseignement musical par le collectif dès les premiers apprentissages et tout au long du cycle.**
- 3) Un encadrement par une équipe éducative large**

Le parcours Gruppetto est une approche collective de la musique par la pratique instrumentale dans l'ensemble des cours proposés.

L'instrument pratiqué est le pivot de cette découverte musicale. Cet apprentissage se fera toujours en lien avec l'instrument dès le premier cours proposé et toujours en cours collectif.

Trois cours différenciés complémentaires et (selon les Gruppettos) successifs apportent aux élèves, les notions élémentaires d'une pratique musicale complète et collective par le biais de l'instrument choisi.

Le dispositif « Gruppetto », est ouvert :

- Aux élèves du conservatoire entrant en CE1 et ayant déjà une pratique en IMD (initiation Musique et Danse).
- Aux élèves arrivant au conservatoire en CE1 ou CE2 à la rentrée 2022-20223

Quatre nouveaux « Gruppetto » sont proposés à la rentrée 2022 sur Bayonne. Les Gruppettos sont accessibles à l'ensemble des élèves du conservatoire quel que soit leur antenne d'origine.

Ce dispositif concerne les quatre années du cycle 1.

Les élèves inscrits dans ce dispositif s'engagent à le suivre les deux premières années.

En pratique :

Le choix instrumental se fera en juin 2022 par le biais du **formulaire en ligne** qui sera communiqué par le conservatoire aux familles dont les enfants sont actuellement en (IMD) Initiation Musique et Danse.

Une réunion d'information en présentiel au conservatoire de Bayonne ou en visio (selon les dispositions sanitaires en vigueur) sur ce dispositif est proposée **le vendredi 13 mai à 18h30**.

Organisation :

Les cours se déroulent avec un effectif de 15 élèves maximum par Gruppetto avec 2 à 3 élèves par discipline instrumentale.

Un seul temps hebdomadaire de cours de 2h30 avec trois séquences qui s'enchaînent et se complètent (deux temps pour le Gruppetto Musiques Anciennes).

Les cours sont répartis comme suit :

- Le cours « Collectif Musique » est sous la responsabilité conjointe d'un professeur de Formation Musicale et d'un professeur d'instrument du Gruppetto (1h)
- Le cours « Collectif Tutti » se déroule avec l'ensemble des professeurs (0h30).
- Le cours « Collectif Instrumental » est sous la responsabilité du professeur de la discipline choisie par l'élève (1h).

>> 3 Gruppettos sur l'antenne de Bayonne à la rentrée 2022 :

Mercredi de 9h30 à 12h00

« Gruppetto Cantabile » **Violon, Violoncelle, Contrebasse, Guitare, Piano**

- 9h30 à 10h30 « Collectif Instrument »
- 10h30 à 11h00 « Collectif Tutti »
- 11h00 à 12h00 « Collectif Musique »

L'intégralité de l'apprentissage se fera sur ces créneaux horaires.

Mercredi de 14h00 à 16h30

« Gruppetto Forte » **Trompette, Trombone, Cor, Tuba, Percussions**

- 14h00 à 15h00 « Collectif Instrument »
- 15h00 à 15h30 « Collectif Tutti »
- 15h30 à 16h30 « Collectif Musique »

L'intégralité de l'apprentissage se fera sur ces créneaux horaires.

Lundi de 17h15 à 18h30 & Mercredi de 9h30 à 10h30

« Gruppetto Sempre » **Flûte à bec, Viole de Gambe, Txistu, Clavier (Clavecin, Orgue, Piano)**

- Lundi 17h15 à 18h00 « Collectif Musique »
- Lundi 18h00 à 18h30 « Collectif Tutti »
- Mercredi 9h30 à 10h30 « Collectif Instrument »

>> 1 Gruppetto CHAM Ohana à la rentrée 2022 :

Jeudi et Vendredi sur temps scolaire

« Gruppetto Andante » **Violon, Alto, Violoncelle, Hautbois, Clarinette, Saxophone, Basson, Piano**

- Jeudi 14h00 à 16h30 « Collectif Instrument » et « Collectif Tutti »
- Vendredi 15h20 à 16h20 « Collectif Musique »

L'intégralité de l'apprentissage se fera sur ces créneaux horaires.

Réunion d'information en présentiel ou visio (*selon situation sanitaire*):

Vendredi 13 mai à 18h30 Bayonne

Description :

Gruppetto se prolonge en 3^{ème} année et 4^{ème} année afin de terminer le 1^{er} cycle d'apprentissage musical dans une organisation adaptée à la progression des élèves après les deux premières années « Gruppetto ».

Il a pour but de proposer une approche collective de la musique par la pratique instrumentale dans l'ensemble des cours proposés.

Deux cours différenciés complémentaires mais non successifs apporteront aux élèves, les notions élémentaires d'une pratique musicale complète par le biais de l'instrument choisi.

Un temps de pratique collective (Collectif Tutti) est renforcé s'adaptant aux acquisitions des élèves.

Les Gruppettos (Giacoso, Legato, Arpeggione, Espressione, Staccato) continuent à la rentrée 2022-2023 sur l'antenne de Bayonne, Biarritz et Hendaye pour les années 3 et 4 du cycle 1.

Les élèves inscrits dans ce dispositif s'engagent à le suivre sur ces deux années de fin de cycle.

En pratique :

2 temps hebdomadaires séparés de cours :

>> 1^{er} temps de cours :

Mercredi 13h30 à 15h45 pour les Gruppettos de Biarritz

Mercredi 9h00 à 11h15 pour le Gruppetto de Bayonne et d'Hendaye

- Un « Collectif Musique » (1h30) pour la transmission des bases musicales par l'instrument, pris en charge par un professeur de formation musicale et un professeur d'instrument.
- Un « Collectif Tutti » (0h45) pour jouer en ensemble, en orchestre, pour une pratique musicale collective et active prise en charge par un des professeurs de l'équipe.

>> 2^{ème} temps de cours :

Jour et heure en concertation avec le professeur d'instrument

- Un « Collectif Instrument » (1h15) pour perfectionner les techniques instrumentales apprises en 1^{ère} et 2^{ème} année et aller plus loin dans le jeu et l'aisance musicale en premier cycle.

Comme en 1^{ère} et 2^{ème} année les apprentissages demandés s'appuient en permanence sur les acquis du cours « Collectif Musique » par une équipe de professeurs dédiés au service des élèves et pour une transmission harmonieuse de l'apprentissage musical.